



COINCY

informations

Bulletin municipal n°17 - Octobre 2020



Une rentrée scolaire un peu particulière

Accompagnée par M. Le Maire et le premier adjoint, j'ai assisté à la rentrée scolaire qui a eu lieu le mardi 1er septembre 2020 : certains enfants n'avaient pas repris le chemin de l'école depuis le 11 mars dernier, c'est dire si ce jour a revêtu un caractère exceptionnel !

Toutes les précautions avaient été prises par le personnel enseignant, les ATSEM (assistantes maternelles) pour éviter que les parents ne s'inquiètent trop : à l'accueil des élèves en maternelle, Angélique, assistante maternelle attendait nos tout petits avec du gel hydro alcoolique, les parents sans exception portaient un masque mais... l'appréhension était toujours là.

Les services techniques de la ville avaient repeint passages protégés et barrières... Tout semblait prêt... quelques larmes cependant : quitter maman et papa n'est pas toujours une mince affaire pour certains... Pourtant l'école c'est aussi retrouver les camarades, jouer avec eux, apprendre plein de choses, en un mot c'est super !

Petit à petit, l'école est redevenue pour tous une habitude ! Et la COVID ? On apprend désormais que les enfants en dessous de onze ans sont très peu contagieux pour les adultes et ne se contaminent pas entre eux : quel soulagement pour tous !

Beaucoup d'entre eux vont avoir quelques mois à rattraper mais cela se fera en douceur grâce à la mobilisation de tous les professeurs des écoles.

Mme Hervet est la nouvelle directrice de l'école primaire, qui compte 128 élèves divisés en deux classes de CP (cours préparatoire, avec 31 élèves), un CE1/CE2 (15 élèves), un CE1 (neuf élèves), un CE2 (20 élèves), un CM1 (17 élèves) et deux CM2 avec 18 élèves chacun. Dix élèves prévus en juillet n'ont pas repris l'école pour des raisons de santé, ou pour des déménagements.

L'école maternelle est dirigée par Mme Lecras et malgré une légère baisse des effectifs, les trois classes de maternelle sont actives et conservées.

Tous les midis, 54 élèves déjeunent à la cantine dans une ambiance agréable et conviviale. Merci donc aux personnels de la cantine, aux ATSEM. Souhaitons la bienvenue à notre nouvelle directrice et une bonne année scolaire aux enseignants, aux enfants.

Nous sommes heureux d'entendre à nouveau les jeux, les cris et les rires de ceux-ci.



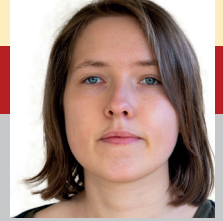
Lucette Prior

Conseillère municipale
Présidente du Syndicat Scolaire

l'éditorial

Constance Demarquet

Conseillère municipale



44 235 appels au 3919 (Numéro de la Fédération Nationale Solidarité Femmes-FNSF).

Selon les données officielles, ce nombre d'appels aurait donc bondi d'environ 400 % entre la semaine du 9 mars et celle du 20 avril 2020.

Ces chiffres font réfléchir. Si pour la plupart d'entre nous le confinement a été difficile à supporter car nous étions privés de nos libertés habituelles, cela n'était rien en comparaison avec ce que pouvait subir une victime enfermée avec son agresseur.

Comment vit-on quand on a la peur au ventre, qu'on ne peut en parler à personne car l'on est surveillée par son bourreau, comment peut-on échapper aux coups, aux violences à caractère sexuel si l'on ne peut pas sortir plus d'une heure avec une autorisation et dans un rayon de moins d'un kilomètre de chez soi ?

Le confinement a permis aux agresseurs une totale liberté d'action mais en même temps il a permis aux victimes de se manifester plus qu'auparavant et mettre ainsi le doigt sur un problème majeur de société.

Le confinement a donc donné la possibilité aux victimes d'oser parler, de se protéger, ceci a été rendu possible par les moyens mis en place par le gouvernement comme la création de refuges dans les pharmacies.

Si le confinement a appris aux gens la solidarité, il est également souhaitable que celle-ci se manifeste pour soutenir les femmes victimes de ces violences, car cela peut arriver à chacune d'entre nous.

Le projet de résidence seniors, qu'est-ce que c'est ?

Le programme de la majorité municipale comportait un certain nombre de projets importants pour Coincy. Parmi eux, la poursuite de l'implantation d'une résidence seniors sur notre commune. Quelques détails sur ce projet.

Qu'est-ce qu'une résidence sénior ?

Le projet porté par Age et Vie est de proposer un véritable lieu de vie à des personnes âgées en perte d'autonomie (GIR 2-3-4), ce qui le différencie d'un Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

C'est un nouveau domicile conçu pour 16 personnes âgées seulement, qui y trouveront, auprès d'auxiliaires de vie présentes 24h/24h, les services leur permettant de continuer à vivre le plus normalement possible.

Où se situe le projet ?

La Mairie de Coincy a proposé d'implanter cette résidence sur une parcelle appartenant à la commune, derrière la salle polyvalente et près de l'école. Cela permet d'offrir aux résidents une proximité avec le



Exemple de résidence Age et Vie

centre bourg, les services et les commerces, contribuant ainsi à rompre l'isolement que subissent trop souvent les personnes âgées.

Où en est le projet ?

Le projet a été initié sous la mandature de Frédéric Martinaud (qui accompagne bénévolement la nouvelle équipe dans sa réalisation) et a fait l'objet d'une délibération du Conseil municipal, en septembre 2019, qui adopte le principe de l'implantation et de la cession des terrains à Age et Vie. Des études techniques préalables ont été

engagées, avec des sondages sur les terrains et le bornage par un géomètre.

Ces études techniques permettront à Age et Vie de constituer le dossier définitif, avec les détails de l'implantation (nombre exact de logements, organisation des espaces...). Une demande de permis de construire sera alors déposée. La cession définitive des terrains pourra se faire à la validation de celui-ci.

Important: ce projet créerait 6 emplois sur la commune.



« Nous avons inscrit dans notre programme la volonté de renforcer le mieux-vivre et le pouvoir d'achat. Nous avons opté pour la mise en place d'une mutuelle communale permettant aux habitants de Coincy qui n'ont pas de complémentaire santé, ou à tous ceux qui considèrent que le prix atteint par leur contrat est difficilement supportable, d'avoir une nouvelle offre », indiquait Alain Arnefaux en ouverture de la séance publique de signature de la convention avec la Mutuelle Just.

Mutuelle communale : c'est ouvert !

Ghislain Decobecq, Directeur de la Mutuelle Just, et son équipe sont venus, le 17 septembre à la rencontre des Conciaciens, pour présenter l'offre désormais disponible pour tous les habitants. Une trentaine d'entre eux ont répondu à l'invitation, dans le plus strict respect des distances et des gestes barrières.

« Nous sommes une vraie mutuelle, cela veut dire que notre premier objectif n'est pas de faire des bénéfices, mais de répondre aux besoins de nos adhérents », précisait le directeur qui indiquait que 18 000 personnes dans 400 communes avaient opté pour une offre permettant, avec le même niveau de remboursement, de faire une économie allant jusqu'à 300 euros par an. La recette ? « Se regrouper pour mieux se protéger » ré-

pondait-il. De nombreux échanges ont donné les réponses aux questions légitimes des habitants : qualité, coût réel, disponibilité... La Mutuelle organise des permanences pour une relation directe avec les habitants, et met en place un numéro d'accueil pour celles et ceux souhaitant les joindre par téléphone.



Premières permanences

Les 5 et 23 octobre.

Le conseiller vous accueille à la Mairie, sur rendez-vous au

03 27 28 98 98

Téléphonie mobile : du mieux pour Coincy ?



Chacun de nous a pu constater la piètre qualité du réseau de téléphonie mobile. Habitants, commerçants, artisans ont souvent témoigné de ces dysfonctionnements.

Suite à une rencontre avec Michèle Fuselier, vice-présidente du Conseil départemental, nous avons saisi les services de l'Aisne sur ce dossier.

Pour renforcer notre demande, nous avons réalisé sur l'ensemble de la commune une mesure du réseau du principal opérateur (Orange), jugé « satisfaisant » par les services.

Ce relevé confirme que ce réseau est tout aussi défaillant que les autres. L'antenne relais se situe à moins de 1 km du centre de Coincy. Pourtant, sur toute la zone le signal est très faible, parfois quasi inexistant.

Il faut savoir que le débit d'un réseau se calcule en dBm et peut varier entre -41 dBm (bon signal) et -120 dBm (très mauvais signal). Aucun quartier ne bénéficie d'un signal supérieur à -83 dBm, la majeure partie étant dans une zone inférieure à -100 dBm.

Cela peut poser des questions de sécurité. Ainsi, en

cas d'accident d'un randonneur à la Hottée du Diable, impossible de joindre les pompiers ou les urgences... Pour une fois, la réponse ne s'est pas fait attendre. Michèle Fuselier a indiqué à Alain Arnefaux que Coincy est désormais inscrit dans le programme 2021 du plan de renforcement des liaisons téléphoniques New Deal mobile dans l'Aisne. De nouvelles études vont être menées, qui pourraient conclure au renforcement de l'émetteur actuel, ou à l'installation d'un nouveau relais pour couvrir tous les quartiers de la commune.

Fibre: début des travaux



Les travaux de câblage en fibre optique, permettant un très haut débit internet et de multiples services (téléphonie, télévision...) ont débuté le 28 septembre rue du Dauphin.

La livraison du réseau est prévue fin 2021 avec un branchement gratuit pour les habitants.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser
ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**

En bref...

- Sur décret du Préfet de l'Aisne, Frédéric Martinaud s'est vu descerner la distinction de Maire Honoraire pour ses 19 ans de service pour la Commune.



- À l'occasion de leur passage en Mairie, les nouveaux époux se voient remettre un cadeau souvenir, réalisé par Josette Deroche.



- De même, Coincy accueille les bébés avec un petit souvenir...



- De la musique Baroque à l'Eglise, entre mesures de sécurité sanitaire et de sécurité du bâtiment. Le 5 septembre, nous avons apprécié le concert proposé par le trio Dreiecke.

Bulletin municipal périodique réalisé par la mairie de Coincy

Directeur de publication :

Alain Arnefaux, Maire

Directeur de rédaction :

Christophe Vanackère,

Rédaction : Lucette Prior, Constance Demarquet, Patricia Malherme-Dichy, Alain Dichy.

Impression : La Passerelle - Château Thierry

Contact : Secrétariat de Mairie de Coincy, Rue des Bordeaux-02210 COINCY

Tél. 03.23.71.22.63 / Fax. 03.23.71.19.39

Email : mairie.coincy@wanadoo.fr

Nos informations en continu sur notre page Facebook : @mairiedeCoincy

Nos seniors, toujours connectés

Reprise des ateliers Seniors connectés, qui auront lieu tous les quinze jours. Seul regret: les contraintes de la situation sanitaire ne permettent pas de recevoir tous les volontaires à chaque atelier. Un tour de rôle est organisé.



La rue du Moulin fait peau neuve

D'importants travaux de réfection ont eu lieu, réalisés par la société RVM.

Rebouchage des trous, bitumage et gravillonnage pour cette rue très empruntée.

Gym Passion au forum des associations

La dynamique équipe était présente au forum intercommunal des associations organisé par la CARCT et qui s'est déroulé samedi 5 septembre 2020.

Ella a pu faire des démonstrations et accueillir des inscriptions.



Les dossiers voirie avancent



Réunion technique avec les responsables départementaux de la voirie et Michèle Fuselier. Au menu : la sécurité du stationnement à la Hottée du Diable, les entrées du village et le passage des piétons devant la Mairie.



Cabinet de soins infirmiers

Nous rappelons que les infirmières et l'infirmier de Coincy sont à votre disposition 7j/7 et 24h/24.

- Soins à domicile de 7h00 à 21h00 tous les jours, dimanche et jours fériés.

- Lundi, mercredi, vendredi et samedi permanence sans rendez-vous de 9h00 à 9h30 au cabinet

- Sur le répondeur, bien laisser vos coordonnées pour qu'ils puissent vous recontacter (numéro de téléphone et identité)

03 23 71 60 76

15 rue Tanevot d'Herbault